



Comité de suivi

Etablissement d'un comité de suivi du site Ramsar

Le comité de suivi est une instance informelle animée par la structure animatrice du site Ramsar en étroite concertation avec les animateurs Natura 2000 concernés :

- Le CEN Centre-Val de Loire animateur des sites Natura 2000 ZPS-ZSC Vallée de la Loire d'Indre et Loire et la Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes.
- Le PNR Loire-Anjou-Touraine, animateur des sites Natura 2000 ZPS Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre et ZPS-ZSC Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau-Vallée du Thouet.

Le rôle du comité de suivi du site est de veiller à ce que le site soit géré en conformité avec les principes de la convention de Ramsar.

Le comité de suivi a vocation à être le lieu de débat entre les acteurs. Il doit être également le lieu d'échange entre les partenaires pour faire état des réalisations ou de projets à venir en lien avec la préservation et la gestion de la Zone humide d'importance internationale.

Sa composition doit être géographiquement représentative des acteurs locaux mais également cohérente et contributive aux démarches de protection de la biodiversité et de la gestion durable de la ressource en eau. Ce comité de suivi doit se réunir au moins une fois par an.

La Loire des confluences fédère 5 sites Natura 2000 déclinés en 3 Comités de pilotage dont la composition est établie par arrêté préfectoral. Il ne s'agit pas de se substituer à cette gouvernance mais d'établir un lieu de concertation et de co-construction à une échelle supra-territoriale.

L'importance du nombre potentiel des membres (plus de 150 sans doublon) pouvant siéger à ce comité de suivi ne permet pas de disposer d'un comité opérationnel et réactif.

Aussi, en accord avec les services du Ministère chargé de la Transition écologique, le PNR Loire-Anjou-Touraine, structure animatrice du site Ramsar, propose dans une démarche innovante en constituant un comité de suivi à double vocation :

- Une vocation technique et scientifique, représentative des acteurs économiques et environnementaux ainsi que des sites Natura 2000 et de leurs spécificités.
- Une vocation naturaliste pour le suivi nécessaire de l'état des populations des espèces patrimoniales et habitats ayant contribué à leur désignation au titre de Natura 2000 et du label Ramsar.

Le principe est de pouvoir s'appuyer sur des personnes ressource ayant des compétences et une connaissance du site sur des thématiques naturalistes (faune/flore), hydrologiques et de gestion de la ressource en eau, mais aussi économiques (agriculture/ forêt) et plus largement patrimoniales et culturelles.

Composition du comité de suivi

Représentation des sites Natura 2000

Les présidents et présidentes des sites Natura 2000 concernés (issu des COPIL)

Services de l'Etat et établissements parapublics

DREAL Centre-Val-de-Loire et des Pays de La Loire

DDT d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Office français de la biodiversité d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Office national des forêts d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Collectivités territoriales :

Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire

Départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

Communauté de communes Touraine-Vallée de l'Indre

Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire

Structures à compétence GEMAPI et/ ou porteuses de SAGE :

Syndicat d'aménagement de la Vallée de L'Indre (SAVI)

Syndicat du bassin de l'Authion et de ses affluents

Syndicat Layon- Aubance-Louets

EPL Loire

EPTB Vienne

Consulaires et acteurs économiques :

Chambres d'agriculture d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Centre national de la propriété forestière/Centre régional de la propriété forestière

CNPE de Chinon

Associations de connaissance et protection de l'environnement :

CEN Centre-Val-de-Loire et Pays-de-Loire

CPIE Touraine-Val-de-Loire

LPO Centre-Val de Loire et Anjou

Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine-et-Loire et Fédération de pêche d'Indre-et-Loire

Fédérations départementales des chasseurs d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Maison de la Loire en Anjou

SEPANT affiliée à FNE Centre-Val de Loire

FNE Pays de la Loire - Sauvegarde de l'Anjou

ANEPE Caudalis

Objet et missions

Le comité de suivi aura pour objet l'élaboration et le suivi de la stratégie de gestion du site Ramsar pour 6 ans (document soumis à terme à avis national voire celui de la convention). Pour ce faire, il aura pour mission de :

- identifier et suivre les problématiques communes aux sites Natura 2000,

- proposer une méthode de suivi des caractéristiques écologiques et hydrologiques du site pour les bilans à 6 ans, pouvant nécessiter des évolutions des politiques de suivi des sites Natura 2000,
- participer à la politique de communication et de valorisation de la labellisation de la Loire des confluences,
- proposer dans le cadre des contractualisations de la mise en œuvre des sites Natura 2000 des actions communes sur des enjeux majeurs pour la préservation du site et de ses caractéristiques écologiques et hydrologiques,
- identifier les sites nécessitant la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestion spécifiques,
- étudier avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et les autres partenaires techniques et financiers une programmation spécifique au site Ramsar.

Le cas échéant, le comité de suivi pourra se doter d'un règlement intérieur et d'établir une présidence.

Il portera le rapportage devant les instances lors des évaluations périodiques.

Ces travaux seront présentés et transmis aux différents Comités de pilotage Natura 2000.